Site Natura 2000 « Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise » Compte-rendu du comité de suivi

Le 20 décembre 2012, à 14h00, à la salle des fêtes de Rully.

Personnes présentes :

François LOTTEAU - Président du COSUI

Pauline SLUSARCZYK - Chargée de mission NATURA 2000

Mme DIRI - Pour Jacques HAVARD-DUCLOS, sous-Préfet de Chalon-sur-Saône

Gilles NUNES- Pour Daniel LERICHE, président de la communauté de communes Entre Monts et Dheune Christian MENAGER – Pour André COUPAT, président de la communauté de communes du Sud de la Côte chalonnaise

Anne BRUNET - Pour Christophe SIRUGUE, président de de la communauté d'agglomération du grand

Chalon et du pays du chalonnais, député de Saône-et-Loire 5ème circonscription

Edmont VALETTE - Maire de Saules, et pour Jean GRESSARD, maire de Chenôves

Robert MONARD - Pour le maire de Curtil-sous-Burnand

Monique DESMARTES - Maire de Culles-les-Roches

Charles ROGER - Adjoint au maire de Culles-les-Roches

M. BARRONET - Pour le maire de Givry

Michel MOURON - Maire de Remigny

Thierry HUVER - DDT

Bertrand BARRE - Pour le directeur agence Bourgogne Est, ONF

Jean-Michel EMERY- ONF

Alain FRATY- INAO Centre-Est

Frédéric JEANDENAND-Pour Romain GAMELON, directeur du CENB

Marie-Hélène GALLET- Pour Mme TERRET, présidente du comité départemental de randonnée pédestre

Christophe BRETHENET- Porte-parole de la confédération paysanne

Bertrand DURY- Pour Christian DECERLE, président de la chambre d'agriculture

Robert COULON – Président de l'office de tourisme de Saint-Gengoux-le-National

B. BOUILLOT- Invité- Propriétaire

Absents excusés :

François PHILIZOT- Préfet de Saône-et-Loire

Philippe BAUMEL- Député de Saône-et-Loire 3ème circonscription

Cécile UNTERMAIER - Députée de Saône-et-Loire 4ème circonscription

Rémi CHAINTRON- Président du conseil général

Pierre VOARICK - Conseiller général du canton de Givry et maire de Saint-Martin-sous-Montaigu

Alain SUGUENOT- Président de la communauté d'agglomération Beaune côte et Sud

Michel COULON- Maire de Burnand

Michel PICARD - Maire de Chagny

Dominique JUILLOT - Maire de Mercurey

Philippe PAGNIEZ- DREAL

Stéphane AUBERTIN-SDAP

Jean-Pierre GILLOT- Président du Comité départemental de protection de la Nature

Lucien BERTAUX - Responsable de la commission des sports de nature au CROS

Absents:

François PATRIAT- Président du conseil régional

Claudette BRUNET LECHENAULT- Conseillère générale du canton de Chagny

Dominique LANOISELET- Conseillère générale du canton de Buxy

Jean-Pierre CHAPELON- Conseiller général du canton de Saint-Gengoux-le-National

Jean-François BORDET- Président de la communauté de communes entre Grosne et Guye

Claude GAY- Maire de Bouzeron

Jean-Louis DOREAU – Maire de Chassey-le-Camp

François GARY- Maire de Fley

Laurent DAVANTURE- Maire de Montagny-les-Buxy

Fabienne SAINT ARROMAN- Maire de Saint-Denis-de-Vaux

Joël PIERRE - Maire de Saint-Gengoux-le-National

René CLERE- Maire de Saint-Vallerin

Pierre GERMAIN- Maire de Savigny-sur-Grosne

Luc TEXIER- ONCFS service départemental

Hugues SERVANT- CRPF

Martine CHARRIER-DDCS

Roland de VAUCELLES- syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs

Louis ACCARY- Président de Cultivons nos campagnes

Philippe VADOT- SHN Givry

Pierre DEY- UNICEM

Joël MINOIS- Président de l'AOMSL

Emmanuel CORDIER- Directeur du service départemental de la SAFER

Antoine d'ARCES- Président du syndicat départemental de la propriété rurale

Jean-Paul DRAPIER- Comité Départemental du Tourisme de Saône-et-Loire

Yves BONNOT- Président de la FDSEA

Bernard BREDEL- Invité- Président de l'office de tourisme de Buxy

Jean-Claude DUFOURD- Invité- Président de l'office de tourisme de Givry

Jacques PELUS- Président de la Fédération des chasseurs

Ordre du jour :

- Bilan d'animation 2012 et perspectives 2013
- Présentation du projet de panneaux d'information
- Informations diverses (AP validation DOCOB et Charte)
- Présidence du comité de suivi pour la période 2013-2016
- Etat d'avancement de la procédure sur les évaluations d'incidences (2ème liste locale notamment)
- Questions diverses

Accueil et introduction du COSUI

Par M. Lotteau, président.

Il souhaite la bienvenue à tous, annonce l'ordre du jour et rappelle que la présidence du comité doit être renouvelée lors de ce COSUI.

Bilan d'animation 2012 et perspectives 2013

Par Mme. Slusarczyk, animatrice. (Présentation power point disponible sur demande, pdf donné dans le mail de compte-rendu)

L'animatrice rappelle rapidement le contexte du site, ses caractéristiques et son intérêt, les objectifs de gestion et les missions de la structure animatrice. Elle résume les actions de l'année écoulée et met en lien avec les actions prévues pour 2013.

Elle parle ainsi d'un projet de contrat par pâturage et débroussaillage pour la montagne de la Folie (Rully) et la Roche (Culles-les-Roches) qui doit être discuté avec le CENB. Chacun de leurs sites en convention va en effet faire l'objet d'un nouveau plan de gestion, rédigé cette année, pour un déploiement d'actions en 2014. Il sera néanmoins étudié et des retours d'expériences de pâturage sur le Mâconnais et sur le Val de Loire seront également à récolter et à analyser.

Une remarque lance une discussion sur l'intérêt d'avoir une exploitation agricole durable sur le site plutôt que de raisonner par contrats sur 5ans. M. Brethenet avance l'idée de contacter l'organisme PACTES pour éventuellement élaborer un projet d'installation de nouvelles exploitations sur ces zones. Cela avait déjà été envisagé par l'animatrice mais au vu du peu de contacts et de retours des personnes concernées, elle avait abandonné. Le projet sera donc de nouveau étudié, en lien avec M. Brethenet.

La présentation du projet avec l'association Bourgogne Photo Nature amène elle aussi une remarque suivie d'une discussion sur le risque d'amener trop de personnes sur le site. M. Jeandenand du CENB répond à cette crainte en expliquant que sur ce site, la perte de biodiversité est plus inféodée à l'arrêt des activités et donc à la fermeture des milieux qu'à une sur-fréquentation.

L'animatrice expose également le bilan des mesures agro-environnementales contractualisées cette année et les contractualisations possibles en 2013.

La majeure partie des actions engagées en 2012 concernait la création d'outils de communication. En effet, comme le rappellera M. Huver un peu plus tard, Natura 2000 étant basé sur le volontariat, il est indispensable d'établir une bonne communication pour sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs et de faire évoluer les mentalités et les habitudes dans le sens de la protection de l'environnement.

- Le site internet est accessible depuis le printemps et permet à tous de retrouver toutes les informations concernant les milieux/espèces/...
- Le logo a été réalisé en vue de créer une image commune à tous les acteurs de ce site
- l'animatrice a demandé son avis à toute l'assemblée en ce qui concerne la création des calepins faune/flore/habitat : le contenu, la possibilité de les faire éditer en grand nombre (suite aux remarques approbatrices des personnes rencontrées sur le terrain), le nombre d'exemplaires à imprimer, les lieux de distribution, la possibilité de les faire payer ou non... Il lui a donc été répondu que ce mode de communication est à valoriser et que:

- o ces calepins sont à un format tout à fait adapté
- o le contenu est intéressant et les clés d'entrée faciles à comprendre et à utiliser
- o la vente est à exclure
- o l'impression par un imprimeur est envisageable
- o le nombre d'exemplaires serait d'environ 500, à distribuer dans les mairies, chambre d'agriculture, association d'environnement, de tourisme, de randonnée, toutes structures éducatives (école collèges, lycée agricole...), centres de loisirs,...
- La plaquette d'information est désormais disponible et prête à être distribuée. Certaines personnes ont pris des exemplaires en fin de réunion et le reste sera envoyé aux OT par voie postale ou en direct selon les déplacements de l'animatrice.
- L'infolettre est un autre mode de communication créé de toute pièce en cette année 2012. L'animatrice a, comme pour les calepins, sollicité l'avis de l'assemblé pour l'aider dans sa construction. Les réponses recueillies ont été les suivantes :
 - Oui, une périodicité de 6 mois est bonne et même si le démarrage du premier numéro sera peut-être un peu difficile, un numéro par an serait trop peu.
 - o Le contenu, ainsi que la forme et le mode de distribution conviennent
 - Le nom du journal n'étant pas encore fixé, il sera très certainement soumis à un vote par mail. Un tri dans les propositions d'une classe du lycée de Fontaines a été fait et quelques nouvelles propositions ont été ajoutées. Voici les titres restants :
 - Le journal des chaumes
 - la feuille des chaumes
 - L'écho des pelouses
 - L'écho des chaumes/ des teppes
 - Le chant des chaumes

Sur le thème de l'information encore, en 2012, une exposition ainsi que des randonnées et une rencontre chasseurs/agriculteurs ont été réalisées, un manque d'informations flagrant a été constaté. En effet, comme le confirme M. Lotteau, même les élus des communes concernées ne sont pas toujours informés : « je croyais que tous les élus de ma commune était au courant, et je me suis rendu compte que non, pas du tout ». La mise en place de réunions d'information, non pas à destination du grand public comme envisagé dans un premier temps, mais à destination des élus des communes du site va être prévue en 2013. Les personnes présentes pensent que le créneau 18h30-20h30 est le plus adapté.

Les projets scolaires de 2012 avec Saint-Denis-de-Vaux et Barizey seront reconduits avec l'école de Saint-Gengoux-le-National.

Présentation du projet de panneaux d'information

Un des projets prévus pour 2013 est la mise en place d'une réflexion pour installer des panneaux d'information sur le site, conformément à la mesure G5 du DOCOB.

Après discussion, ce projet ne peut aboutir qu'à une condition : que la structure animatrice porte le contrat et que toutes les parties donnent leur accord par délibération. Ce projet en est à ses débuts et doit être encore approfondi.

Informations diverses (AP validation DOCOB et Charte)

L'arrêté pour la charte est rédigé et prêt à être proposé à la signature du préfet. En 2013, la charte pourra donc être proposée et signée par tous les propriétaires et ayants droit qui seraient intéressés.

Présidence du comité de suivi pour la période 2013-2016

M. Lotteau indique qu'il est candidat pour poursuivre la présidence du comité de suivi et pour assurer l'animation du site Natura 2000. Aucune autre candidature n'étant formulée, le COSUI accepte à l'unanimité :

- La poursuite de la présidence de M. Lotteau
- La poursuite de l'animation par la commune de Rully

M. Huver précise qu'une convention cadre d'une durée de trois ans devra être signée entre l'Etat et la commune de Rully, début 2013.

Etat d'avancement de la procédure sur les évaluations d'incidences (2ème liste locale notamment)

Par M. Huver, DDT

Il présente aux participants le principe des études d'incidences qui se composera désormais de trois listes: deux pour les projets actuellement soumis à un encadrement administratif (une nationale et une locale, déjà applicables) et d'une pour les projets non soumis à un encadrement administratif (liste locale reprenant des éléments de la liste nationale de référence). Il fait ensuite une présentation des projets soumis à évaluation d'incidences pour le site Natura 2000 des Pelouses Calcicoles de la côte chalonnaise selon chacune des trois listes. Il précise enfin que la seconde liste locale devrait être applicable au courant du premier semestre 2013. Le détail du principe des E.I. et de ces listes, ainsi que les caractéristiques des sites Natura 2000 sont consultables sur le site internet de la DDT.

Conclusion

Le COSUI est donc toujours sous la présidence de M. Lotteau, et se réunira à nouveau en fin 2013. Ce sera l'occasion de faire un bilan des actions engagées et des actions projetées, de valider les projets en cours et à venir et de décider ensemble des grandes lignes de conduite à adopter.

Les présentations power point présentées durant de COSUI, la charte, le projet agro-environnemental, la plaquette, les calepins et toutes les informations concernant le site sont disponibles auprès de la structure animatrice, aux coordonnées suivantes : Pauline Slusarczyk, <u>aninat2000.p3c@orange.fr</u>, 03 85 87 31 53 et sur le site internet dédié aux pelouses : pelousescalcaires-cotechalonnaise.n2000.fr.

Plus aucune question n'étant soulevée, M. Lotteau remercie l'assistance et lève la séance à 16h50.

M. François LOTTEAU, Président du COSUI,